



## COMITÉ SÉCURITÉ ROUTIÈRE – RAPPORT

**Déposé le 6 décembre 2022**

**par la conseillère municipale et présidente du comité, madame Lyne Clermont,  
mandatée lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 10 janvier 2022  
suivant la mise en place d'une table sur la Sécurité routière le 21 novembre 2021.**

---

*C'est avec une grande fierté que je dépose ce premier rapport du comité sur la Sécurité routière auquel ont participé plusieurs citoyens et intervenants.*

---

### **LES DEUX PRINCIPAUX OBJECTIFS DU COMITÉ :**

- Améliorer la sécurité routière sur l'ensemble du territoire;
  - Préserver et améliorer la qualité de vie de toute la communauté.
- 

La multitude d'information qu'a collectée le comité tout au long de cet exercice est remarquable. Les membres, après analyse des données, proposent plusieurs recommandations, mais il y a une recommandation qui, à notre avis, est le pilier sur lequel devrait reposer l'ensemble des recommandations :

- Que le conseil municipal mandate un expert afin d'accompagner les membres du comité à l'élaboration d'un projet de **Plan d'action sur la sécurité routière à court, moyen et long terme**, et qu'il soit inclus dans ce mandat une fine analyse du sondage.

Sans faire ombre à toutes les autres recommandations qui suivent, il nous apparaît important de préciser que la participation citoyenne est primordiale pour la réussite de cet exercice, de s'assurer d'un partenariat **fort** avec l'ensemble des acteurs que nous retrouvons sur notre territoire.

Pour donner suite à l'élaboration de ce plan d'action, que celui-ci soit déposé au conseil municipal et qu'avant son adoption il soit disponible à toute la population pour examen. Nous proposons donc, que ce ne soit qu'après cette démarche que le conseil, selon son bon vouloir, pourra l'adopter avec ou sans changement.

Plusieurs citoyens se sont impliqués directement dans ce projet. Ces citoyens ont consacré plus de 22 heures aux discussions en comité, afin d'échanger et de rencontrer des acteurs clefs. Sans compter les nombreuses heures de recherche sur le sujet qu'ils ont effectuées afin d'alimenter la réflexion.

Je tiens également à remercier personnellement les citoyens qui ont pris part à une ou plusieurs rencontres, et plus particulièrement à ceux qui ont participé à la conception du rapport final, soit mesdames Doris Boisjoly, Anna De Zuani, Cheryl Tremblay, Marie-Ève Mondor (conseillère) et messieurs André Champagne, Martin Gagnon, Alain Levesque et André Villeneuve (maire).

Finalement, voici les recommandations du comité citoyen, il est vrai que ce premier rapport devra se préciser au fil des années et qu'il devra s'adapter et évoluer.

## **Recommandations du comité :**

- ❖ Pour donner suite au sondage citoyen, pour lequel, nous avons eu 225 répondants, pour un niveau de confiance de 95 %, il nous apparaît essentiel qu'une analyse du sondage, et du rapport de la firme CIMA+ (sur le projet de route verte sur Grande Côte Est) soit effectuée par une personne ayant les compétences requises. Par la suite, avec les membres du comité verra à élaborer et soumettra un projet de plan d'action en sécurité routière, lequel sera validé par la population, et ainsi être retourné au conseil municipal pour adoption.
- ❖ Instaurer une journée de la sécurité routière chaque printemps. Dans le cadre d'une telle journée, plusieurs activités en sécurité routière pourraient être présentées. Cette journée pourrait être le lancement de la campagne de sensibilisation sur la sécurité routière et le déplacement actif, en partenariat avec différents organismes, notamment : SAAQ, CAA-Québec, Vélo Québec, Sûreté du Québec, École la Source d'Autray, Service de sécurité incendie de la MRC de D'Autray et le MTQ. Durant cette journée, l'escouade de la SQ pourrait faire de la sensibilisation pour les utilisateurs de véhicules hors route (VTT-Motocross et autres), dans le but de mettre en place un dialogue avec les utilisateurs de ces véhicules.
- ❖ Viser l'atteinte d'une uniformisation des limites de vitesse sur le réseau avec les municipalités limitrophes, en tenant compte de la densité de population.
- ❖ S'assurer de maintenir un partenariat avec les entreprises qui circulent et desservent notre territoire dans le but d'améliorer la sécurité. De plus, entreprendre une discussion, notamment pour interdire les freins moteur Jacob sur le territoire.
- ❖ Pour donner suite à l'agrandissement de l'école et de la nouvelle configuration du stationnement des autobus scolaires prévue pour l'année 2023, il y a là, une opportunité de procéder au rallongement du trottoir entre la garderie et le nouveau stationnement des autobus (Chemin de Joliette).
- ❖ Une activité scolaire ayant pour thème la prévention en sécurité routière pourrait être mise au programme à chaque début d'année scolaire. En collaboration avec madame Josiane Giard, policière sociocommunautaire, et les brigadières, des rencontres pourraient être organisées avec les jeunes élèves pour expliquer les consignes ainsi que le rôle essentiel des brigadiers. Des informations sur le « pourquoi » et le « comment » en ce qui concerne l'utilisation de la traverse de piétons devraient être diffusées aux jeunes écoliers. En profiter également pour envoyer aux parents et à l'ensemble de la population, des informations sur la sécurité aux traverses piétonnes et rappeler l'importance du respect des consignes de la brigadière.

- ❖ Pour les brigadières, il y aurait lieu de bien les outiller et s'assurer que l'environnement dans lequel elles évoluent est sécuritaire pour tous. Par exemple, l'utilisation de brassards réflecteurs et de caméras corporelles pourrait être envisagée. Il serait intéressant d'envisager la possibilité d'installer des lumières clignotantes aux traverses, pour une meilleure visibilité.



- ❖ Créer un partenariat avec madame Josiane Giard, policière sociocommunautaire, et voir avec elle pour une campagne de prévention et de sensibilisation sur le respect de la vitesse. Vous retrouverez en annexe un exemple du travail qui peut être fait en partenariat avec la SQ (radar corporel, voir annexe 1). Il y a un programme d'autocollants (attention à nos enfants) à mettre sur les bacs de recyclage; c'est une avenue intéressante de campagne de prévention.
- ❖ Voir à la possibilité d'un radar photo payant; cette technique n'exige pas de mobilisation policière. De plus, s'il est utilisé sur les rues et rangs de la municipalité, les sommes récoltées iront à la municipalité. Elles pourraient être utilisées pour développer nos pistes cyclables.
- ❖ Mettre des panneaux informatifs aux abords de la route, par exemple : Producteurs locaux, ralentissez, entrée et sortie fréquentes. Un projet pilote pourrait être entrepris dès l'an prochain.

- ❖ Profiter de la réfection de chaussée ou lors du développement d'une nouvelle section de pavage :
  - a) Pour prévoir un ralentisseur de trafic,
    - Soit avec un ralentisseur altimétrique, comme démontré dans l'annexe 2.
    - Ou avec des silhouettes de prévention au centre de la chaussée.
  - b) Pour prévoir une largeur suffisante pour un partage de la route auto/vélo/piéton.

En terminant cette section, utiliser tous les médias sociaux (Facebook, site Internet, bulletin municipal l'Avenir) pour faire de la prévention. **Car la publicité est la base. Le savoir passe par l'éducation.**

**Les prochains points sont tous des recommandations importantes et prioritaires, des discussions et suivis de dossiers avec le ministère du Transport du Québec (MTQ) qui doivent être menés. Les routes suivantes : Grande Côte Est, Grande Côte Ouest, la rue Notre-Dame et le Chemin de Joliette appartiennent au provincial et aucune intervention ne peut être réalisée sans leur consentement.**

- ❖ Interpeller les divers intervenants afin de classer la portion de la Route 138 à l'est de la municipalité, afin que celle-ci obtienne le statut officiel de Route verte. Que tant et aussi longtemps que ce statut ne sera pas réalisé, des mesures soient mises en place pour assurer la sécurité de tous les usagers. Exemple : éviter d'inciter les gens à emprunter ce tronçon de route à vélo, voir à décourager les gens de l'utiliser; uniformiser la limite de vitesse, etc. S'assurer que si le MTQ entreprend des réparations ou réfections, qu'il soit en accord avec le nouveau tracé de la Route verte.
- ❖ Sur la rue Notre-Dame, sous juridiction provinciale : mettre les trous d'homme et/ou les pluviaux, le plus près possible du niveau de la chaussée.
- ❖ Porter une attention particulière à l'entrée nord du village (Chemin de Joliette). L'endroit, en raison de sa configuration, empêche les conducteurs d'anticiper qu'ils entrent dans une zone aux multiples usages : caserne incendie, garderie, développement urbain (terrain de jeux, traverse piétonne, commerces, école). Déplacer/reculer le 50 km/h à la hauteur de la caserne, pour donner du temps aux automobilistes de se rendre compte qu'ils entrent dans le village.
- ❖ Augmenter la visibilité des traverses piétonnes : meilleur éclairage (visibilité), meilleure signalisation, pictogramme au sol. Penser à utiliser des ralentisseurs de trafic. Revoir la traverse piétonne sur Notre-Dame, à l'ouest du Chemin de Joliette, elle est déficiente. Planifier et adopter un plan de déplacement actif, ce qui aura pour effet d'améliorer la sécurité routière, notamment en face de la pharmacie et de la rue Rondeau.

- ❖ Inventorier les endroits sombres sur la Route 138, notamment dans les courbes, et prévoir d'interpeller le MTQ sur cet aspect de sécurité.
- ❖ Développer un système de signalisation (ou autre) à la hauteur des entreprises de Transport sur Grande Côte Ouest, en partenariat avec ceux-ci, pour signaler la sortie et l'entrée de véhicules lourds à basse vitesse.
- ❖ Avec l'accord du MTQ, utiliser une silhouette de policier radar. La preuve de leur efficacité a été démontrée par d'autres municipalités, selon le sergent Bouchard.

## **Remerciements :**

Tout d'abord, je veux remercier les deux brigadières, mesdames Vandal et Tremblay, qui ont accepté de venir rencontrer les membres du comité et faire part de leur grande expérience de travail dans leur secteur d'activité. Assurément que leur témoignage nous permettra de faire en sorte que la sécurité de nos tout-petits soit mieux appliquée aux traverses piétonnières, mais aussi sur tout notre territoire. Et que dire du témoignage éclairant des agents de la Sûreté du Québec, messieurs Bouchard et Villeneuve, pour leurs commentaires pertinents. Merci beaucoup de votre disponibilité.

Je veux également remercier et souligner le travail, l'appui et le professionnalisme du personnel de la municipalité qui accompagne les membres du comité. Soit, mesdames Josiane Laporte, agente de communication, Brigitte Beauparlant, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, et messieurs Benoit Foucreault, directeur du Service des travaux publics, Marc-André Maheu, directeur général et greffier-trésorier.

Et finalement, vous tous citoyennes et citoyens de Lanoraie, qui ont de près ou de loin participé aux travaux du comité. Merci.

Vous êtes 225 citoyens à avoir répondu au sondage sur la sécurité routière. Le résultat est au-dessus de toute attente. En effet, le haut têt de participation fait en sorte que ce sondage est une mine d'information qui nous permettra d'améliorer sur l'ensemble du territoire la sécurité de tous. Beaucoup de travail reste à faire, mais votre participation m'inspire à continuer.

---

Lyne Clermont, conseillère municipale  
Présidente du comité citoyen en sécurité routière à Lanoraie.  
6 décembre 2022